



NEWSLETTER GEOTHERMIE 31 juillet 2009  
[www.geothermie-perspectives.fr](http://www.geothermie-perspectives.fr)

## SOMMAIRE

### POLITIQUE

- Grenelle de l'environnement I : un contrat pilote signé entre l'Alsace et l'État
- La préfecture du Cantal a présenté aux maires du département la déclinaison en région des objectifs du Grenelle de l'environnement
- Dossier énergies renouvelables, les bonnes pratiques : la géothermie, une solution pertinente encore trop peu exploitée (entretien de Fabrice Boissier)
- L'Imeder va booster les énergies renouvelables en Méditerranée
- Discours de Nicolas Sarkozy le 26 juin en Guadeloupe
- Le MEEDDAT rebaptisé MEEDDM pour les besoins de l'actualité
- Paris redécouvre les vertus écologiques et fiscales de la géothermie
- Jean-Louis BORLOO se réjouit du lancement de la nouvelle agence internationale dédiée aux énergies renouvelables (IRENA) et de la nomination d'Hélène PELOSSE, directrice générale
- Grenelle de l'environnement I définitivement adopté
- Une commission Développement durable à l'Assemblée Nationale
- La démarche QualIPAC mise en place par l'AFPAC sera désormais gérée par Qualit'EnR
- La contribution du locataire pour les travaux de rénovation est précisée
- Michel Rocard, président de la conférence d'experts sur la contribution climat-énergie (CCE), veut un signal fort dès 2010

### FRANCE : LES OPERATIONS

- **Centre** : Une école pour relever le défi des ressources minérales
- **Rhône Alpes** : Ganzoni France, un modèle d'entreprise durable
- **Rhône Alpes** : La géothermie fournira l'énergie des thermes de Saint Gervais

## FRANCE : LES PROJETS

- **Alsace** : Géothermie cherche serristes
- **Champagne Ardenne** : Chanvre et bois : Troyes Habitat se met au vert
- **Haute Normandie** : Le Havre : puiser l'énergie à la source
- **Haute Normandie** : Performances au palais des sports de Rouen
- **Ile de France** : La CPCU met de la géothermie profonde dans son réseau
- **Ile de France** : IDF au chevet de la Terre
- **Ile de France** : Chauffage géothermique au Val Maubuée : cela va chauffer en 2011
- **Ile de France** : Chaleur souterraine : la géothermie décolle à Orly (Val de Marne)
- **Ile de France** : Le Val de Marne, champion de Géothermie
- **Ile de France** : Créteil envisage un second doublet géothermique
- **Lorraine** : Le réveil de la friche oubliée
- **Rhône Alpes** : Des forages géothermiques à l'espace éco-citoyen de La Ricamarie
- **Guadeloupe** : La géothermie se développe à Bouillante
- **Guadeloupe** : Les Causses-Cévennes rejetés par l'UNESCO
- **La Réunion** : L'État investit 8 millions pour les énergies marines

## EUROPE : LES OPERATIONS ET PROJETS

- **Allemagne** : Géothermie à Staufen, le sous-sol continue à se soulever
- **Allemagne** : Sigmar Gabriel inaugure la plus grande centrale géothermique d'Allemagne
- **Suisse** : La géothermie à l'étude à l'université de Neuchâtel
- **Suisse** : La Suisse se tourne vers la géothermie
- **Suisse** : Record de consommation en Suisse
- **Suisse** : Pour dompter le sous-sol, la géothermie devra d'abord apprivoiser ses futurs usagers
- **Suède** : Un aéroport plus vert à Stockholm

## MONDE : LES OPERATIONS ET PROJETS

- **Canada** : Le CSSS (Centre de Santé et de Services Sociaux) de Shawinigan au Québec prend le virage du développement durable
- **Chine** : La géothermie à Pékin aussi
- **Etats-Unis** : Cheaper geothermal : fluid extracts more heat out of low-temperature wells

## RAPPORTS ET PUBLICATIONS

- Portail sur l'efficacité énergétique
- Rentabilité des circulateurs
- Le potentiel économique des énergies renouvelables
- Face au changement climatique, pour des villes durables
- 15.000 éco-prêts à taux zéro signés en trois mois
- Eco-industries : 1er bilan du plan Ecotech

## NORMES ET LEGISLATIONS

- Un cadre européen pour les plans énergiques nationaux
- Décret n° 2009-468 du 23 avril 2009 relatif à la prévention et à la réparation de certains dommages causés à l'environnement (contamination des sols, des eaux et des espèces et habitats)
- La réglementation thermique 2005 a eu peu d'impact sur les entreprises du bâtiment
- Brevet n° 2926128 Climatisation d'une habitation par énergie renouvelable
- Plans Climat territoriaux: «répondre à un déploiement massif»
- Textes réglementaires éco-prêts à taux zéro : quels travaux sont éligibles ?

## DU COTE DE L'INDUSTRIE

- Energies renouvelables : l'impact de la crise
- Enertime prend pied aux Philippines pour explorer l'Asie
- France Géothermie lance le Kit RelevPAC
- Croissance ralentie du marché des Pompes à Chaleur
- Bernard Brandon nommé directeur général du CETIAT (Centre technique des industries aérouliques et thermiques)
- Retour sur les problèmes de légionelles
- La production de froid à partir de chaleur
- Aldes et Airpac s'unissent
- Deux nouvelles formations au Gefen
- La 7ième édition du salon Ecobat
- La 27ième édition du salon Batimat

## POLITIQUE

L'Alsace  
15 mai 2009

### Grenelle de l'environnement I : un contrat pilote signé entre l'Alsace et l'État

En Alsace, une convention permet aux ménages qui construisent leur maison et aux bailleurs sociaux de bénéficier de primes et de taux bancaires réduits. La condition : respecter les normes bâtiments basse consommation.

Cette convention financière entre l'Etat et la région Alsace, appelée Pacte Ecologique Alsacien, ajoute 19 M€ (millions d'euros) aux 70 M€ sur trois ans déjà dédiés à la *croissance verte* par la Région et ses partenaires (EDF, Contrat de plan, fonds européens...).

Cette convention doit permettre la réduction de la consommation d'énergie des constructions neuves, la rénovation thermique des logements sociaux et le développement des énergies renouvelables.

La Région va délivrer une prime de 3000 € aux ménages qui construiront leur maison aux normes BBC (Bâtiment basse consommation consommant 50 kWh/m2/an) couvrant ainsi 75 % des coûts nécessaires pour obtenir le label.

Elle permettra de proposer aux bailleurs sociaux qui souhaitent rénover leur parc un financement complémentaire **au prêt à 1,9 % de l'État**.

Enfin pour développer la géothermie profonde, cinq projets sont en préparation avec l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

L'Union du Cantal  
27 mai 2009  
(panorama de l'argus du  
07.06.09)

### **La préfecture du Cantal a présenté aux maires du département la déclinaison en région des objectifs du Grenelle de l'environnement**

Le 15 mai, le préfet Paul Mourier a convoqué les maires du Cantal pour présenter les futurs projets imposés aux régions afin de réduire par 4 les émissions de GES dans le cadre de la loi grenelle I. Le guichet unique de l'Auvergne est pilote dans la région : il regroupe l'Etat, l'Ademe, la Région, ses 4 départements et les partenaires du FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) afin de faciliter les démarches (montage financier et réglementaire) et dispose d'une enveloppe de 50 millions d'euros pour financer des projets bois, solaire et géothermie. Quant au Cantal, il devra se positionner sur 2 appels à projets : une unité de valorisation énergétique de la biomasse et une centrale photovoltaïque d'envergure régionale.

Revue des collectivités  
locales  
Juin 2009 n° 403 p.35

### **Dossier énergies renouvelables, les bonnes pratiques : la géothermie, une solution pertinente encore trop peu exploitée** (entretien de Fabrice Boissier)

Données générales sur le Plan national de développement des énergies renouvelables (état des lieux, aide et fiscalité) puis description de l'état et du potentiel de développement de chaque énergie renouvelable en France dont la géothermie pour laquelle Fabrice Boissier explicite les freins au développement et les perspectives de la filière.

La Tribune  
12 juin 2009  
(panorama de l'argus du  
14.06.09)

### **L'Imeder va booster les énergies renouvelables en Méditerranée**

L'Imeder (Institut Méditerranéen des énergies renouvelables) est une association créée en juin à l'initiative de la CCI des Pyrénées Orientales et du pôle de compétitivité Derbi (Développement des énergies renouvelables dans l'industrie et le bâtiment). Il veut fédérer les acteurs et porteurs de projets de taille humaine dédiés à ces énergies des deux côtés de la Méditerranée en s'appuyant sur la recherche et développement (accord de partenariat avec les 4 pôles de compétitivité dédiés aux énergies renouvelables), la formation et l'ingénierie de projet). Il souhaite ainsi relancer le Plan Solaire Méditerranéen (PSM), projet phare de l'Union pour la Méditerranée qui se focalise sur des projets d'envergure.

Il veut servir à diffuser les technologies innovantes telles que l'atlas solaire ou la pompe à chaleur géothermique à base d'eau de mer.

Présidence de la République  
26 juin 2009

[Discours de Nicolas Sarkozy le 26 juin en Guadeloupe](#)

Dans le cadre des états généraux de l'outre mer, Nicolas Sarkozy propose un accompagnement de l'Etat pour valoriser les ressources naturelles de l'île et permettre notamment une indépendance énergétique par un renforcement de l'exploitation de la géothermie.

Environnement Magazine  
Hebdo  
29 juin 2009 n° 20 p.1

**Le MEEDDAT rebaptisé MEEDDM pour les besoins de l'actualité**

Après le MEDD (Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable) puis le MEEDDAT (Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire), voici le **MEEDDM** (prononcer médem, ndlr), pour Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer. Le remaniement ministériel du 23 juin permet à ce ministère d'être plus adapté à son agenda politique dans lequel sont prévus le sommet de Copenhague (dont la préparation sera assurée par le nouveau Secrétariat d'Etat aux Technologies vertes et aux Négociations sur le climat) et le Grenelle de la Mer.

Le Monde  
29 juin 2009

[Paris redécouvre les vertus écologiques et fiscales de la géothermie](#)

La géothermie est exploitée depuis plus de trente ans dans la région, et approvisionne entre 130 000 et 150 000 logements en Ile-de-France.

La redécouverte de cette énergie s'inscrit dans les objectifs du Grenelle de l'environnement (500 000 logements chauffés par la géothermie en France d'ici à 2020) et répond aussi au plan climat de Paris qui vise à réduire de 25 % la consommation d'énergie et les émissions de CO<sub>2</sub> en 2020 par rapport au niveau de 2004, et à porter à 25 % la part des énergies renouvelables.

Sur le nouveau chantier exploité par la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain (CPCU), dans le nord-est de Paris au bord du canal Saint-Denis, des puits sont forés et, à l'horizon 2013, alimenteront en chauffage et en eau chaude l'équivalent de 15 000 logements pour un coût de 31 millions d'euros.

La menace d'une taxe carbone et la carotte d'une TVA à 5,5 % stimulent les entreprises, même si le prix de revient de l'énergie géothermique est plus élevé (entre 45 et 50 euros par mégawatheure, contre 40 euros pour un "mix" classique selon Marie-France Roy de la CPCU) car elle permet un approvisionnement indépendant des relations internationales et de la Bourse.

Cette énergie propre évitera ainsi, selon la ville, l'émission de 14 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an, soit une réduction de 60 % des émissions de gaz à effet de serre.

D'ici à 2013, le parc géothermique devrait compter six nouveaux puits et six autres remis en état, soit près de 30 000 logements supplémentaires desservis.

Mais les possibilités ne sont pas infinies : une exploitation géothermique nécessite d'enfouir des kilomètres de tuyaux. Ces travaux ne peuvent donc être entrepris qu'à l'occasion de grandes opérations d'urbanisme. Surtout, la nappe n'est pas inépuisable, estime Fabrice Boissier du BRGM car au-delà de 300 000 logements, il y a un risque de refroidissement. L'idéal serait de fonctionner avec un système de jachère, *ce qui suppose un plan de gestion de la ressource à long terme*, aujourd'hui inexistant.

Communiqué de presse du  
MEEDDM  
30 juin 2009

[Jean-Louis BORLOO se réjouit du lancement de la nouvelle agence internationale dédiée aux énergies renouvelables \(IRENA\) et de la nomination d'Hélène PELOSSE, directrice générale](#)

Jean-Louis Borloo s'est réjoui du lancement, le 30 juin à Charm el Cheikh (Egypte), d'IRENA (International Renewable Energy Agency), la première agence internationale dédiée aux énergies renouvelables dont le siège sera situé à Abou Dhabi et qui sera dirigée par Hélène PELOSSE, jusqu'alors directrice adjointe du cabinet du ministre d'Etat, chargée des relations internationales.

En savoir plus sur l'IRENA : consulter son [site web](#)

**Journal de l'Environnement**  
**3 juillet 2009**

#### [Grenelle de l'environnement I définitivement adopté](#)

Le projet de loi de programmation relatif à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, dit Grenelle I, a été adopté en deuxième lecture par le Sénat mercredi 1er juillet.

Les amendements de la commission des affaires économiques du Sénat ont été intégralement conservés et des amendements supplémentaires ont été adoptés.

Ainsi le programme de rénovation énergétique des bâtiments tiendra compte «du niveau de charges payées par les locataires, du niveau de la consommation annuelle et de l'importance des économies envisagées» et les collectivités territoriales qui engagent un tel programme de rénovation de leurs bâtiments pourront bénéficier d'une enveloppe de prêts à taux privilégiés.

Le [Grenelle I](#) est passé devant la Commission mixte paritaire et vient d'être adopté à l'unanimité par l'assemblée et le sénat.

**Journal de l'Environnement**  
**3 juillet 2009**

#### [Une commission Développement durable à l'Assemblée Nationale](#)

L'Assemblée nationale se dote d'une commission parlementaire du développement durable et de l'aménagement du territoire. Installée mercredi 1er juillet, elle est présidée par Christian Jacob, ancien rapporteur du projet de loi Grenelle I. Selon le nouveau règlement de l'Assemblée nationale, elle suivra les questions d'aménagement du territoire, de la construction, des transports, de l'équipement, des infrastructures, des travaux publics, de l'environnement et de la chasse.

Le dossier énergie (dont les énergies renouvelables) n'est pas inclus dans le développement durable, puisque il reste du ressort de la Commission des affaires économiques.

Le Sénat, lui, conserve son unique commission de l'Économie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

**Actu-environnement.com**  
**8 juillet 2009**

#### [La démarche QualiPAC mise en place par l'AFPAC sera désormais gérée par Qualit'EnR](#)

L'organisme qualité pour l'installation des énergies renouvelables [Qualit'EnR](#) (Association pour la qualité d'installation des systèmes à énergie renouvelables) et l'association française pour les pompes à chaleur (AFPAC) ont signé un protocole de transfert de gestion de l'appellation QualiPAC de l'AFPAC à Qualit'EnR. QualiPAC vient compléter la gamme d'appellations gérée par Qualit'EnR à savoir Qualisol pour le solaire thermique, QualiPV pour le solaire photovoltaïque et Qualibois pour le bois énergie.

La gestion de QualiPAC par Qualit'EnR sera effective dès le millésime 2010.

**Journal de l'Environnement**  
**7 juillet 2009**

#### [La contribution du locataire pour les travaux de rénovation thermique est précisée](#)

La loi Boutin sur le logement, adoptée par le Parlement en février, prévoit le partage du montant des travaux de rénovation thermique dans le parc locatif privé. Quant à la question du mécanisme de répartition des coûts de travaux, les projets de décret et arrêté du 16 juillet (actuellement soumis à l'avis du Conseil d'Etat pour parution en septembre) prévoient que le bailleur pourra faire figurer sur la quittance de loyer un forfait supplémentaire de 20 euros par mois ou un montant (fixe, non révisable, et d'une durée maximale de 15 ans) qui ne pourra excéder la moitié des économies de charges réalisées à l'issue des travaux.

Le dispositif a été qualifié de «gagnant/gagnant» par le ministre chargé de l'environnement Jean-Louis Borloo et son secrétaire d'Etat au logement et à l'urbanisme Benoist Apparu dans un [communiqué](#) publié jeudi 16 juillet, ce qui n'est pas l'avis des associations de locataires qui souhaitent un financement via un crédit d'impôt (CLCV) ou qui estiment que la hausse continue du montant des loyers depuis plusieurs décennies suffit à compenser les travaux payés par les propriétaires (CGL).

Les Echos  
22 juillet 2009

[Michel Rocard, président de la conférence d'experts sur la contribution climat-énergie \(CCE\), veut un signal fort dès 2010](#)

En deux semaines Michel Rocard, président de la conférence d'experts sur la contribution climat-énergie (CCE), a rédigé ses recommandations sur la base du consensus dégagé le 9 juillet autour d'une quinzaine de personnalités (élus, économistes, scientifiques, etc.).

Il plaide pour une taxation des seules énergies fossiles (gaz, charbon, pétrole). Sont exclus l'électricité produite par les centrales à charbon (car déjà soumise au marché européen des quotas), la sidérurgie, le ciment, le verre, le papier, etc.

Il a ainsi plaidé pour une contribution de **32 euros par tonnes de CO2** émise dès janvier 2010 pour atteindre le niveau de **100 euros en 2030** et il souhaite que les prix de la CCE et des quotas convergent progressivement à l'avenir.

Pour marquer la *visibilité* du projet, la loi de Finances établissant la taxe carbone devra aussi annoncer son taux pour les cinq prochaines années et une instance devra être créée pour assumer le suivi du dispositif et traiter de son extension aux autres gaz à effet de serre (méthane, etc.).

Cela rapporterait près de 8,3 milliards d'euros l'an prochain, dont 4,3 milliards à la charge des ménages (notamment via la facture de carburant ou de chauffage).

Il envisage donc une redistribution *partielle, forfaitaire et provisoire* aux ménages les plus touchés mais sans trancher sur la forme entre *chèque vert, aides ciblées ou aides fiscales à la transition énergétique*.

La recette générée par la contribution doit surtout « *permettre d'amorcer une réorganisation des prélèvements obligatoires* », en faisant évoluer la fiscalité des entreprises compensant la suppression de la taxe professionnelle afin de renforcer la compétitivité.

L'Elysée devrait intégrer la réforme au projet de loi de Finances 2010.

[retour au sommaire](#)

**FRANCE : LES OPERATIONS**

Communiqué de presse du  
Ministère de l'enseignement  
supérieur et de la recherche  
22 juillet 2009

Centre : [Une école pour relever le défi des ressources minérales](#)

Valérie Péresse a annoncé officiellement la création de l'Ecole nationale d'applications des géosciences ([ENAG](#)) à Orléans.

leprogrès.fr  
27 juin 2009

Rhône Alpes : [Ganzoni France, un modèle d'entreprise durable](#)

Hier, Ganzoni, leader sur le marché français des bas médicaux de compression Sigvaris®, a inauguré le siège social de sa filiale française, à Saint-Just-Saint-Rambert. Un nouveau bâtiment HQE (haute qualité environnementale) a été construit avec une architecture signée XXL Atelier dans une logique d'énergie renouvelable.

À l'intérieur du bâtiment, grâce aux cinq puits géothermiques de 99 mètres de profondeur, la chaleur ou la fraîcheur du sol sont récupérés en fonction de la saison avec une pompe à chaleur.

Enviscope  
29 juin 2009

Rhône Alpes : [La géothermie fournira l'énergie des thermes de Saint Gervais](#)

Dans le cadre de la démarche « la montagne à l'état pure », les Thermes de Saint Gervais, exploités par le groupe des Laboratoires RIVADIS, viennent de mettre en service un système géothermique afin de chauffer leur bâtiment et l'eau chaude sanitaire et afin de maintenir à température l'eau des futurs bassins intérieur et extérieur.

Il fournira une eau à 38 °C avec un débit de 23 m3/h. Pour un budget initial de 250 000 euros, il permettra d'économiser 200 tonnes de CO2 et de rejeter l'eau thermale à plus basse température qu'auparavant.

[retour au sommaire](#)

## FRANCE : LES PROJETS

**Vegetable  
mai 2009  
(panorama de l'argus du  
31.05.09)**

### **Alsace : Géothermie cherche serristes**

ES Géothermie (ESG), filiale d'Electricité de Strasbourg du groupe EDF souhaiterait déployer sur le territoire alsacien des centrales géothermiques d'une capacité électrique de 3 MW susceptibles d'accueillir chacune un site d'une quinzaine d'hectares de serres.

A très court terme, ESG veut mettre en place un site référence de 5 ha sur le site de la centrale expérimentale de Soultz-sous-Forêts. Le dispositif conçu à Soultz prélève l'eau à 175 °C, fait tourner une turbine qui active un alternateur et relâche de l'eau à 70°C, tout à fait convenable pour chauffer des serres.

Le tout est d'offrir cette énergie à un tarif qui rende le projet compétitif vis-à-vis de l'existant : *nous serriions en mesure de proposer le MWH entre 15 et 20 €, à condition que nous obtenions de l'Etat un tarif électrique satisfaisant*, annonce Jean-Jacques Graff, président d'ESG. Ce tarif sera confirmé en fin d'année.

Si l'essai se révélait concluant, ESG multiplierait volontiers les centrales géothermiques en Alsace.

**Libération (Champagne)  
18 mai 2009**

### **Champagne Ardenne : [Chanvre et bois : Troyes Habitat se met au vert](#)**

La construction de neuf pavillons locatifs en T4 réalisés par Troyes Habitat à Mesnil-Saint-Père (dans l'Aube) s'inscrit dans le cadre du Développement durable. Ces bâtiments disposent notamment, en matière de chauffage, de sources électrique et géothermique.

Voir aussi l'[Arca](#), l'union sociale pour l'habitat Champagne Ardenne.

**Paris Normandie  
20 mai 2009  
(panorama de l'argus du  
24.05.09)**

### **Haute Normandie : Le Havre : puiser l'énergie à la source**

L'eau du bassin de la piscine Edouard- Thomas sera bientôt chauffée grâce à une installation géothermique très basse énergie. D'ici le premier semestre 2010, le système devrait couvrir 50 % des besoins en énergie de l'équipement en puisant avec un débit de 9 m<sup>3</sup>/h de l'eau chaude dans la nappe phréatique (30 mètres de profondeur) et en valorisant ses calories grâce à une pompe à chaleur. Les rejets de CO2 devraient diminuer de 65 tonnes par an.

Ce projet fait partie d'un plan d'ensemble de recours aux énergies renouvelables sur les bâtiments de la ville qui finance le projet à hauteur de 20 % et qui a obtenu des subventions de la part de l'Europe, du Département et de l'ADEME.

**Energie plus  
15 juin 2009 n° 428 p.3**

### **Haute Normandie : Performances au palais des sports de Rouen**

La communauté d'agglomération de Rouen souhaite construire en décembre 2009 une structure sportive (13 000 m<sup>2</sup>) allant au delà de la norme THPE avec notamment 2 pompes à chaleur géothermiques qui puiseront à 20 mètres de profondeur dans la nappe phréatique pour chauffer ses 4 salles.

**Le Moniteur**  
**29 mai 2009**  
**(panorama de l'argus du**  
**14.06.09)**

#### **Ile de France : La CPCU met de la géothermie profonde dans son réseau**

La Région a adopté l'année dernière un plan régional de relance de la géothermie (de 130 000 tep en 2008 à 400 000 tep en 2012) dont le forage du 19<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, Porte d'Aubervilliers, est la première manifestation.

Ce projet de géothermie basse énergie permettra de pomper **l'eau à 57 °C avec un débit de 320 m<sup>3</sup>/h à 1800 m de profondeur**. L'eau sera totalement réinjectée. L'objectif est de chauffer **15 000 équivalents logements** en produisant **52 000 MWh/an** avec un prix de revient unitaire entre **45 et 50 euros**.

**Le coût du projet s'élève à 31 millions d'euros (dont 5.5 d'aide régionales et de l'Ademe)** et les travaux sont réalisés par Saunier et Associés et CFG services.

Deux autres projets géothermiques sont prévus par la CPCU à Paris : quartier porte de la Chapelle dans le 18<sup>ème</sup> et quartier [Saint-Exupéry](#) dans le 16<sup>ème</sup> à la porte de Saint-Cloud (un puit pompera une eau à 1515 mètres de profondeur à une température de 61°C avec un débit de 300 m<sup>3</sup> pour alimenter 4000 logements) mais pas forcément dans le Dogger.

En Ile de France, le projet Géostocal, qui fait l'objet de recherche avec l'IFP, l'EIVP, l'école des Mines de Paris, l'ANR et le BRGM, est prévu à Ivry sur Seine.

En Ile de France, 2 projets non gérés par la CPCU sont en cours à Orly et au Val Maubué.

**Direct matin Plus**  
**3 juin 2009**  
**(panorama de l'argus du**  
**07.06.09)**

#### **Ile de France : IDF au chevet de la Terre**

La région IDF a réalisé un bilan carbone et un diagnostic de ses émissions de GES. A la fin de l'année, elle disposera donc d'un document pour définir ses priorités en termes d'environnement. Sont envisagés la densification de l'habitat et la production d'énergies renouvelables. Ses objectifs sont au finale de réduire par 4 ses émissions de GES.

Au niveau départemental, la Seine et Marne réalise son diagnostic alors que le département des Hauts de Seine annonce déjà une réduction de 40 % de la consommation énergétique de son Hôtel du département en ayant recours notamment à la géothermie).

Quant au Val de Marne qui est le premier département en géothermie, il prévoit de doubler d'ici 2020 le nombre de logement chauffés par ce système et travaille sur son projet de ligne de métro (Orbival) espérant réduire le trafic routier de 40 000 véhicules par jour.

Enfin, Paris votait en 2008 son plan climat, et a engagé cette année une campagne de diagnostic de ces 3000 équipements publics (notamment les écoles) dont le programme de rénovation thermique est prévu fin 2009.

**La Marne (édition Marne la**  
**Vallée)**  
**27 mai 2009**  
**(panorama de l'argus du**  
**07.06.09)**

#### **Ile de France : Chauffage géothermique au Val Maubuée : cela va chauffer en 2011**

La géothermie existait depuis les années 80 au Val Maubuée (Seine et Marne) mais face aux coûts de l'énergie, son réseau de chaleur avait été couplé à une centrale thermique.

Le contexte étant plus favorable aujourd'hui, le SAN (Syndicat d'Agglomérations Nouvelles) du Val Maubuée vient d'attribuer le contrat de délégation du service public du chauffage urbain à la société Dalkia qui installera et assurera sa maintenance.

Ce projet représente un investissement de 15 millions d'euros.

Cette nouvelle installation alimentera 87 abonnées (55 abonnés logements et 32 abonnés tertiaire) soit l'équivalent de 5000 foyers. L'avantage pour les abonnés est la baisse du tarif de l'énergie de 30 % entrant en vigueur dès la signature du contrat, soit cet été avec au niveau environnemental une baisse de 80 % des émissions de gaz à effet de serre.

**Environnement magazine**  
**HS mai 2009**  
**(panorama de l'argus du**  
**24.05.09)**

#### **Ile de France : Chaleur souterraine : la géothermie décolle à Orly (Val de Marne)**

ADP vient de valider l'opportunité de mettre en place un système de géothermie pour exploiter une source d'eau chaude et alimenter son réseau basse température, assurant ainsi 20 à 25 % de ses besoins en chaleur. L'acheminement de l'eau chaude captée se fera via un réseau de chaleur déjà existant (centrale thermique à gaz). Deux puits de 1700 m. seront creusés en 2010 pour pomper l'eau avec un débit de 250 m<sup>3</sup>/heure.

Air-France, la gare de fret, quelques hôtels et le futur centre d'affaire « Cœur d'Orly » profiteront aussi de ce réseau de chaleur. Les études détaillées de ce projet sont réalisées cet été et jusqu'en novembre. Le choix des entreprises se fera début 2010 pour une mise en service prévue en 2011. Le cout estimé de ce projet est de 11 millions d'euros (sans aides) et permettrait d'économiser 3600 tep/an.

**Le Parisien**  
**5 juin 2009**  
**(panorama de l'argus du**  
**14.06.09)**

#### **Ile de France : Le Val de Marne, champion de Géothermie**

Le conseil général souhaite multiplier par deux le nombre de logement chauffés par la géothermie. Actuellement dans le département, 17 puits chauffent 70 000 équivalents logements. L'objectif est donc de passer à 140 000 en construisant 7 nouveaux puits à Alfortville, Arcueil, Boissy-Saint-Léger, Champigny, Choisy-le-Roi, Fresnes, Villejuif et Villiers-sur-Marne. Dans ce cadre, elle va créer une société d'économie mixte, dont la mission sera de développer cette énergie, mutualisant les moyens et réalisant ainsi des économies importantes. 400 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an ne seraient plus dégagés dans l'atmosphère et la facture serait réduite de 15 %.

**Le Parisien**  
**5 juin 2009**  
**(panorama de l'argus du**  
**14.06.09)**

#### **Ile de France : Créteil envisage un second doublet géothermique**

Le réseau de chauffage urbain de Créteil (Val de Marne) couvre les besoins en chauffage et eau chaude sanitaire de 30 000 équivalents logements (plus de 60 000 personnes et de nombreux bâtiments collectifs). Aujourd'hui, la ville envisage la construction d'un deuxième puits de géothermie (doublet géothermique, ndlr) et va lancer une étude de faisabilité. Le premier puits est situé dans le quartier des Coteaux du sud et date de 1985. Si le projet aboutit, la ville assurerait 50 % de son chauffage en énergie renouvelable.

**Le Moniteur**  
**22 mai 2009**  
**(panorama de l'argus du**  
**31.05.09)**

#### **Lorraine : Le réveil de la friche oubliée**

Sur 150 h entre Metz et Thionville, la plus grande friche sidérurgique de Moselle amorce sa mutation autour de trois axes: les nouveaux projets des exploitants du parc de loisirs Walygator, la zone industrielle du port et un grand stade.

Dans le cadre de cette reconversion du site industriel, initiée par Sotravest, un projet de géothermie est prévu et sera réalisé par Géoforest, filiale de Sotravest spécialisée dans les forages de 100 m de profondeur.

**Le Progrès**  
**2 juin 2009**  
**(panorama de l'argus du**  
**07.06.09)**

#### **Rhône Alpes : Des forages géothermiques à l'espace éco-citoyen de La Ricamarie**

L'entreprise Pyramid vient de débiter le chantier de construction de l'espace éco-citoyen 100% écologique de La Ricamarie dans la Loire. A 120 m de profondeur, la chaleur sera captée par une sonde géothermique qui alimentera une pompe à chaleur de 38 KWatts pour chauffer 900 m<sup>2</sup>. L'espace sera aussi équipé d'un puit canadien.

**Energine.com**  
**25 juin 2009**

#### **Guadeloupe : [La géothermie se développe à Bouillante](#)**

La société Géothermie-Bouillante s'est vue accorder l'exploitation du site géothermique de Bouillante, en Guadeloupe, pour une durée de 50 ans. Le [décret](#) publié au J.O. du 19 juin accorde à Géothermie-Bouillante une *concession de gîtes géothermiques à haute température, d'une superficie d'environ 24 km<sup>2</sup> portant sur partie du territoire de la commune de Bouillante (Guadeloupe) et sur les fonds marins du domaine public maritime.*

La centrale de Bouillante produit de l'électricité à partir de la géothermie depuis plus de 20 ans. Elle est exploitée par Géothermie-Bouillante, une filiale du BRGM et d'EDF. La capacité de l'usine est de 15 MW, par l'intermédiaire de 2 turbines (soit environ 6 % de la production électrique de l'île), indique le [BRGM](#).

Zinfos974.com  
30 juin 2009

#### **La Réunion : [Les Causses-Cévennes rejetés par l'UNESCO](#)**

En février 2009, la France a présenté la candidature du parc des Causses-Cévennes et de l'œuvre de Le Corbusier, pour un classement au patrimoine mondiale de l'Unesco dont les délibérations viennent d'avoir lieu à Séville. Ces 2 candidatures viennent d'être refusées mais ce résultat n'est pas une surprise pour l'Association Citoyenne de St Pierre (association de défense de l'environnement à la Réunion) car elles apparaissaient comme une solution de secours pour remplacer le dossier réunionnais qui ne donnait pas suffisamment de garantie quant à la préservation de l'environnement, critère exigé par l'Unesco.

En effet, la [Région](#) proposait de classer le Parc National de la Réunion sans y inclure le site volcanique de La plaine des Sables où un [projet](#) de géothermie était prévu (étude réalisée par l'[ARER](#), Agence Régionale de l'Energie Réunion).

Aujourd'hui, ce projet apparaît fortement compromis puisque un nouveau dossier de [candidature pour 2010](#) est en préparation.

Le Marin  
24 juillet 2009

#### **La Réunion : L'État investit 8 millions pour les énergies marines**

A la Réunion le 9 et 10 juillet, le Premier ministre, François Fillon, a donné un coup d'accélérateur au [projet Gerri](#) (Grenelle de l'environnement à La Réunion Réussir l'innovation) qui vise notamment à faire du département un territoire d'expérimentation des énergies renouvelables. Il a signé l'acte de naissance du Groupement d'intérêt public, liant l'État, le département, la région et le monde économique et qui sera présidé par Jacques de Chateaueux, président d'Axa, de Bourbon et de la Sapmer.

Le Premier ministre a également promis *un dispositif expérimental d'une dizaine de mesures*, notamment fiscales pour soutenir les projets « Gericompatibles » et a donné une enveloppe de 8 millions d'euros dans le cadre du plan de relance pour financer la recherche et développement des énergies marines.

Cinq millions iront à l'énergie thermique des mers, dont un démonstrateur doit s'installer au large du Port dès 2014. Cette technologie, produisant de l'électricité à partir du différentiel entre la température de l'eau de surface et celle des grandes profondeurs, est portée par DCNS qui investira 1 million d'euros dans le projet. La région fournira 667 000 euros et la phase de R&D sera complétée par le conseil régional (150 000 euros) et par l'électricien de France (1 million).

[retour au sommaire](#)

### **EUROPE : OPERATIONS ET PROJETS**

L'Alsace  
15 mai 2009  
(panorama de l'argus du  
24.05.09)

#### **Allemagne : [Géothermie à Staufen, le sous-sol continue à se soulever](#)**

Le projet de géothermie avait pour objectif de fournir du chauffage à la Mairie de la ville de Staufen-en-Brigau en Allemagne. Mais les forages, réalisés en septembre 2007 par une société autrichienne et d'une profondeur de 140 m, ont probablement provoqué des infiltrations d'eau souterraine dans une couche géologique (anhydride) qui aujourd'hui continue toujours à gonfler provoquant un élèvement du sol de 1 cm par mois.

Ce phénomène provoque des fissures dans les murs des maisons de la ville et l'objectif aujourd'hui est de garantir la sécurité de tous. Le maire, débordé, prend donc provisoirement en charge les travaux de renforcement des habitations et les réseaux de gaz sont particulièrement surveillés.

Pour identifier les causes du phénomène, qui est surveillé par des experts, des puits ont été creusés mais n'atteignent pour l'instant que 38 m de profondeur.

Bulletins-électroniques.com  
10 juin 2009

**Allemagne : [Sigmar Gabriel inaugure la plus grande centrale géothermique d'Allemagne](#)**

Le ministre fédéral de l'environnement Sigmar Gabriel a inauguré le 2 juin la plus grande centrale géothermique d'Allemagne qui va atteindre sa pleine capacité cet été. Elle alimentera 1/3 des habitants de la ville d'Unterhaching (23000 habitants) et fournira 3.36 MW. L'eau d'une température de 122 à 133 °C est pompée à 3500 m. de profondeur et son énergie est récupérée par un système utilisant la technique du « cycle de Kalina ».

Energine.com  
26 mai 2009

**Suisse : [La géothermie à l'étude à l'université de Neuchâtel](#)**

L'Université de Neuchâtel ouvrira sous peu un centre de compétence en géothermie qui permettra de regrouper les deux unités compétences en Suisse : le laboratoire de géothermie, créé en 2009 et le deuxième en Europe, et le Centre de recherches en géothermie (CREGE).

L'objectif est de développer l'utilisation de la géothermie dans le canton de Neuchâtel et en Suisse, en intégrant la formation directement dans les projets en cours.

Ce Centre de compétence doit jouer un rôle d'incubateur pour les promoteurs de projets et leurs maîtres d'œuvre, privés et publics.

Il s'agit aussi d'établir un solide développement des méthodes et procédés et en particulier une capacité de transfert industriel, en vue de réalisations concrètes.

Energine.com  
7 juillet 2009

**Suisse : [La Suisse se tourne vers la géothermie](#)**

La géothermie faible profondeur est déjà fortement développée en Suisse pour produire du chauffage, et malgré l'échec en 2005 d'un projet de géothermie profonde ([Deep Heat Mining](#), à Bâle) pour produire de l'électricité, l'[OFEN](#) (Office Fédéral de l'Energie) se donne pour objectif que la géothermie soit la principale source de chaleur et d'électricité en Suisse.

Ainsi, 7 [projets](#) de géothermie profonde sont à l'étude pour une mise en service en 2013. Le plus ambitieux d'entre eux se situe à St Gall qui espère chauffer un tiers des ménages, et même produire de l'électricité. Les autres projets se situent à Thônex, Etoy-Aubonne, Lausanne, Lavey-les-Bains, Brig-Gliss et Zurich.

De plus, depuis 2004, Neuchâtel développe sa compétence dans le domaine avec la création du Centre de recherche en géothermie ([CREGE](#)), qui intervient au niveau de la recherche appliquée et de la formation, du conseil et de l'expertise.

Il est hébergé par le Centre d'Hydrogéologie et de géothermie ([CHYN](#)) de l'Université de Neuchâtel qui vient de créer la première formation du pays dans ce domaine. Il s'agit d'un nouveau [master](#) consacré à la formation de spécialistes de la géothermie qui ouvrira à l'automne 2009.

A noter que l'université de Neuchâtel organise, les 8 et 9 novembre, en collaboration avec l'ambassade de France en Suisse et les membres du projet Soultz, la première conférence franco-suisse sur la géothermie.

Energie Plus  
15 juillet 2009 n° 430 p.3

**Suisse : Record de consommation en Suisse**

L'office Fédéral de l'énergie en Suisse vient d'annoncer une hausse de 4.1 % en 2008. Par conséquent, les énergies renouvelables enregistrent une très forte croissance avec + 18% pour les pompes à chaleur. Pour plus d'information, vous pouvez consulter la synthèse des statistiques suisses de l'énergie publiée par l'[OFEN](#) [ici](#).

Letemps.ch  
22 juillet 2009

**Suisse : [Pour dompter le sous-sol, la géothermie devra d'abord apprivoiser ses futurs usagers](#)**

A Zurich, les citoyens ont récemment dit «oui» à un avenir sans nucléaire. Dans ce contexte favorable, le gouvernement a donné son feu vert à un projet de géothermie qui doit permettre de chauffer l'hôpital Triemli et le quartier environnant. Les autorités ont insisté pour distinguer leur projet, évalué à 38 millions de francs suisse, de l'expérience bâloise où le projet d'EGS avait provoqué des secousses sismiques. Des forages de 3500 m sont prévus.

Mais les habitants du quartier ont manifesté de la retenue et un recours auprès du Tribunal administratif n'est pas écarté. Pour rassurer, les autorités ont annoncé qu'une secousse de 2,2 entraînerait la suspension immédiate du projet.

A Saint-Gall (70000 habitants), la ville a lancé un projet pour couvrir d'ici à 2020 près de la moitié de ses besoins en chaleur grâce à la géothermie, et si possible produire un peu d'électricité. En 2010, le peuple devra donner son feu vert à un crédit de 150 millions. D'ici là, le parlement doit avaliser une dépense de 10 millions pour une étude préalable de la qualité du terrain.

Depuis Bale, la géothermie signifie risques de tremblements de terre c'est pourquoi des conférences de spécialistes ont lieu actuellement et un bulletin d'informations est en préparation pour informer au mieux la population.

Energie Plus supplément  
1<sup>er</sup> juillet 2009 n° 429 p.9

**Suède : Un aéroport plus vert à Stockholm**

Dans le cadre d'une démarche unique (ne plus émettre de carbone d'ici 2012), l'aéroport Arlanda va s'équiper d'un système de géothermie qui pompera l'eau de la nappe phréatique et assurera ainsi ses besoins thermiques (production de froid l'été et chaud l'hiver). Il économisera ainsi 19 GWh d'énergie par an.

[retour au sommaire](#)

**MONDE : OPERATIONS ET PROJETS**

Le Nouvelliste  
30 juin 2009

**Canada : [Le CSSS \(Centre de Santé et de Services Sociaux\) de Shawinigan au Québec prend le virage du développement durable](#)**

Ce projet témoigne de la volonté de l'organisation de moderniser les installations de santé dans une perspective de développement durable et consistera notamment à installer des systèmes d'énergie géothermiques. Les travaux devraient toucher plusieurs installations du CSSS et commenceront officiellement cet automne. Cependant, le forage sera entrepris dès cet été.

Ce projet entraînera une réduction des coûts d'exploitation de 472 139 dollars par an, une réduction de la consommation d'énergie de 31% et une diminution de 1593 tonnes de CO2 par année.

À moyen terme, soit sept ans après la réalisation du projet, ces transformations deviendront une source d'économie importante puisque *environ 460000 \$ pourront être réinvestis chaque année dans les soins et les services donnés à la population*, selon M. Lemieux, le directeur général du CSSS de l'Énergie.

Pour réaliser ce projet évalué à 5,4 millions \$, le CSSS a reçu une subvention de 1,7 million \$ du gouvernement du Québec (Ministère de la Santé et des Services sociaux). Cette somme provient d'une enveloppe de dix millions \$ par année réservée à des projets en accord avec les principes de développement durable.

Planete-terra.fr  
25 juin 2009

#### Chine : [La géothermie à Pékin aussi](#)

L'énergie géothermique se fraye une place dans l'agglomération, sur près de 10 millions de m<sup>2</sup> de surface habitée. Pékin a la particularité de posséder des ressources géothermales superficielles à basse température et des ressources profondes à température plus élevée.

Les ressources profondes, dont la température oscille entre 70 et 100 °C, fournissent annuellement 10 millions de m<sup>3</sup> d'eau géothermale. 300 forages géothermiques profonds pompent l'eau du sous-sol afin de chauffer les bâtiments, et la ville en construit 20 par an.

Pour les ressources superficielles, des pompes à chaleur sont utilisées afin de refroidir les bâtiments en été et de les chauffer en hiver.

Quant à la possibilité d'utiliser l'énergie géothermique pour produire de l'électricité, la Chine s'est fixé un objectif peu ambitieux, à savoir 75 MW d'ici 2020, et 500 MW d'ici 2050 car ses ressources se situent dans des zones où les besoins sont faibles, comme au Tibet.

Technology review  
24 juillet 2009

#### Etats-Unis : [Cheaper geothermal : fluid extracts more heat out of low-temperature wells](#)

Des chercheurs du [Pacific Northwest National Laboratory](#) de Richland aux Etats-Unis ont développé un fluide frigorigène avec des capacités supérieures de récupération de chaleur, améliorant de façon spectaculaire le potentiel économique de la géothermie basse température.

En effet, ce liquide peut potentiellement augmenter le taux de capture de chaleur de 20 à 30 %. Les chercheurs ont conçus des nanomatériaux faits de métaux liés par des molécules organiques qu'ils ont ajoutés à un fluide tel que l'hexane ou le pentane augmentant significativement les propriétés calorifiques du liquide.

[retour au sommaire](#)

## RAPPORTS ET PUBLICATIONS

Environnement magazine  
29 juin 2009 n° 20 p.2

#### Portail sur l'efficacité énergétique

La commission européenne a lancé un portail de partage de l'information sur la réduction de la consommation énergétique des bâtiments, [Buildup](#) pour aider propriétaires et professionnels à se tenir informés du cadre législatif communautaire.

Energie Plus supplément  
1<sup>er</sup> juillet 2009 n° 429 p.4

#### Rentabilité des circulateurs

[Wilo-lcc-check](#) est un outil en ligne destiné aux professionnels du génie climatique permettant d'évaluer la rentabilité des circulateurs de chauffage. Il détermine les caractéristiques de la pompe à chaleur en place via sa consommation énergétique. Il peut recommander un circulateur à haut rendement utilisant moins d'énergie ainsi l'utilisateur peut diminuer jusqu'à 80% sa consommation d'électricité.

**Energie Plus**  
**15 juillet 2009 n° 430 p.14**

### **Le potentiel économique des énergies renouvelables**

Le SER a fait le point sur le potentiel des énergies renouvelables en matière d'emplois et de croissance. Dans le monde, les investissements dans ce secteur sont passés en 10 ans, de 10 à plus de 66 milliards d'euros et selon le SER, ils devraient atteindre 343 milliards en 2020 et 630 milliards en 2030. Parallèlement, 2.3 milliard d'emplois auraient été créés. L'Organisation Mondiale du Travail estime qu'elles ont créeront 20 millions supplémentaires en 2030. En France, le SER estime que ce secteur a généré 9.4 milliards d'euros de chiffre d'affaire en 2007, soit + 16% par rapport à 2006. 30 000 postes pourraient être créés dans les domaines du solaire thermique, des PAC et de la géothermie. La croissance est telle que certaines entreprises sont confrontées à des difficultés de recrutement qu'André Antolini, directeur du SER, tempère en précisant que le manque de formation est une problématique connue du nouveau ministre de l'éducation nationale.

**Actu-Environnement.com**  
**1er juillet 2009**

### **Face au changement climatique, pour des villes durables**

Les villes sont au cœur des enjeux sur le changement climatique. Aujourd'hui, la moitié de la population mondiale vit en ville. D'ici 2050, 70 % de l'humanité habitera en zone urbaine. Le 5ème symposium mondial de recherche urbaine, organisé par la Banque mondiale, le MEEDDAT et l'agence française de développement (AFD) à Marseille du 28 au 30 juin, a donc axé ses débats sur les défis des villes face au changement climatique. Michèle Pappalardo, Commissaire général au développement durable, a participé aux débats et revient sur les points clés abordés pendant ces 3 jours. L'enjeu des villes face au changement climatique est un sujet partagé par de nombreux pays, car la population est de plus en plus urbaine : les études sur de nouveaux sujets comme la consommation d'énergie ou les pollutions sont nombreuses. De plus, les populations les plus démunies sont celles qui sont davantage concernées par les questions de déchets, de pollutions ou d'eau c'est pourquoi, il faut aussi tenir compte de la vision sociale. Selon Michèle Pappalardo, il faut se projeter suffisamment dans le futur et concevoir la ville avec les outils de demain comme en Asie ou en Amérique latine chine (en Chine, des villes sont construites par anticipation, là où l'on pense que les populations vont partir vivre) et non plus réfléchir à la ville de demain en fonction des problèmes auxquels on doit faire face aujourd'hui ce qui nécessite beaucoup de prospective.

**Journaldelenvironnement.net**  
**22 juillet 2009**

### **15 000 éco-prêts à taux zéro signés en trois mois**

Plus de 15 000 éco-prêts à taux zéro (éco-PTZ) ont été signés depuis le lancement du dispositif en avril dernier, selon un [communiqué du MEEDDM](#) du 20 juillet. L'éco-PTZ permet de financer jusqu'à 30 000 euros de travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique d'un logement. Avec le crédit d'impôt «développement durable» et le livret homonyme, l'éco-PTZ est le principal outil mis à disposition des particuliers pour améliorer l'efficacité du parc résidentiel privé.

Journaldeleenvironnement.net  
22 juillet 2009

#### [Eco-industries : 1er bilan du plan Ecotech](#)

Le gouvernement a dressé au cours du 3<sup>ème</sup> comité d'orientation stratégique des éco-industries (COSEI) le [bilan d'étape du plan Ecotech 2012](#), qui comprend le financement de projets de recherche dans les éco-industries. Lancé en décembre dernier, le plan établit les contours d'un partenariat public-privé avec pour objectif d'assurer le développement du secteur des éco-industries.

Ainsi, 50 projets de recherche et développement ont été sélectionnés, une fenêtre de labellisation a été ouverte pour un ou des pôles de compétitivité Ecotech (avec mise en place et animation d'un réseau sur le thème du bâtiment durable), France Investissement s'est engagé pour 60 M€ dans des fonds d'investissements, 2 programmes de contrôle ont été menés par la DGCCRF, le service de l'observation et des statistiques du MEEDDM s'est doté d'un référentiel statistique des éco-activités aux niveaux national et européen et un appel à candidatures pour le prix de la croissance verte numérique a été ouvert.

Par ailleurs, les ministres concernés ont annoncé la création d'un groupe de travail piloté par les présidents des groupes de travail du COSEI 2009 et sera chargé d'une concertation sur l'organisation du secteur, pour qu'il soit capable de porter les demandes des entreprises auprès des pouvoirs publics et de gagner en visibilité. Il remettra ses conclusions pour la fin de l'année.

[retour au sommaire](#)

### **NORMES ET LEGISLATIONS**

Enerzine.com  
1<sup>er</sup> juillet 2009

#### [Un cadre européen pour les plans énergiques nationaux](#)

Afin d'atteindre l'objectif de 20% d'énergies renouvelables d'ici 2020, la Commission européenne vient d'adopter un modèle qui servira à guider les États membres dans l'élaboration de leur plan d'action national respectif.

Elle demande à chaque Etat membre de lui remettre une stratégie précise le 30 juin 2010 au plus tard.

Chaque membre doit concevoir des mesures à long terme concernant les énergies renouvelables, décrire les moyens d'y parvenir et formuler des estimations détaillées sur la contribution de ces sources à la consommation finale d'énergie (transports, électricité, chauffage et froid).

Ce modèle doit permettre des comparaisons des plans nationaux entre eux et avec les rapports que les États membres et la Commission devront établir ultérieurement sur la mise en œuvre de la directive.

Le Moniteur cahier détaché  
19 juin 2009 n° 5508 1 p.2-5

#### [Décret n° 2009-468 du 23 avril 2009 relatif à la prévention et à la réparation de certains dommages causés à l'environnement \(contamination des sols, des eaux et des espèces et habitats\)](#)

Transposant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de l'environnement, la loi n° 2008-757 du 1<sup>er</sup> août 2008 sur la responsabilité environnementale a introduit dans le code de l'environnement (article L.160-1 et suivants) des dispositions relatives à la prévention et à la réparation de certains dommages causés à l'environnement. Cette loi a notamment mis en place le principe de pollueur payeur en cas de dommage causé à l'environnement par l'activité d'un exploitant.

Ce décret précise le champ d'applications des règles relatives à la prévention et à la réparation de certains dommages causés à l'environnement, le régime de responsabilité et les mesures de prévention ou de réparation devant être mises en œuvre.

Journaldelenvironnement.net  
2 juillet 2009

#### [La réglementation thermique 2005 a eu peu d'impact sur les entreprises du bâtiment](#)

Applicable depuis le 1er septembre 2006, la RT 2005 vise notamment une limitation de la consommation maximale d'énergie primaire dans le bâtiment (entre 80 et 250 kWh/m<sup>2</sup>/an).

Près de trois ans après son entrée en vigueur, la réglementation thermique 2005 n'a eu «aucun impact» sur 38 % des entreprises de finition (celles ne faisant pas le gros œuvre), selon une étude réalisée par l'agence d'intérim Randstad et les Compagnons du devoir.

34 % des entreprises avouent avoir encore besoin d'information et 15 % de formation. 9 % d'entre elles ont enregistré une hausse des commandes et 4 % ont renforcé leurs équipes.

Parmi les éléments encourageant les entreprises à appliquer les «nouvelles normes», 37 % d'entre elles citent l'information, 25 % la formation et à 16 % des conseils sur les matériaux.

Environnement magazine  
20 juillet 2009 n° 22 p.5

#### [Brevet n° 2926128 Climatisation d'une habitation par énergie renouvelable](#)

Système de refroidissement de l'air d'une habitation à base d'énergie d'origine géothermique comprenant une cuve enterrée à environ 5 mètres de profondeur où règne une température d'environ 15°C en toute saison.

Journaldelenvironnement.net  
22 juillet 2009

#### [Plans Climat territoriaux: «répondre à un déploiement massif»](#)

Le projet de loi dit Grenelle I incite les régions, les départements, les communes et groupements de communes de plus de 50 000 habitants à mettre en œuvre un plan Climat territorial (PCT). S'ils relèvent encore aujourd'hui d'une démarche volontaire, le Grenelle II les rendrait obligatoires. Julie Lauhère, experte à l'Ademe sur le sujet, explique comment préparer leur généralisation.

L'Ademe propose parallèlement un [guide](#) (Construire et mettre en œuvre un plan climat territorial) qui donne des pistes afin d'agir sur les 3 leviers que sont l'industrie, le bâtiment et les transports. Dans le secteur du bâtiment, il s'agit d'une incitation fiscale liée à l'amélioration énergétique qui devra être renforcée par des aides locales.

CFP Chaud Froid Plomberie  
mai 2009  
(panorama de l'argus du  
24.05.09)

#### Textes réglementaires éco-prêts à taux zéro : quels travaux sont éligibles ?

[L'arrêté n° 2009-344 du 30 mars 2009 du 30 mars 2009](#) (JORF n° 0076 du 31 mars 2009, texte n° 12, NOR DEVU0903668A) relatif aux conditions d'application de dispositions concernant les avances remboursables sans intérêt destinées au financement de travaux de rénovation afin d'améliorer la performance énergétique des logements anciens définit le cadre technique des travaux d'amélioration énergétique des logements existants donnant droit à un prêt à taux zéro.

Parmi les actions d'amélioration de la performance énergétique sont mentionnées, article 2, *les travaux d'installation ou de remplacement de systèmes de chauffage le cas échéant associés à des systèmes de ventilation économiques et performants ou de production d'eau chaude sanitaire conformes aux prescriptions de l'article 6.*

Ce dernier précise que ces travaux comprennent notamment *la pose d'une pompe à chaleur assurant le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire de COP en mode chauffage supérieur ou égal à 3,3 au sens de l'annexe 2 accompagnée d'un dispositif de programmation du chauffage.*

L'annexe 2 précise le mode d'évaluation des performances énergétiques (COP) des pompes à chaleur. Afin de respecter les exigences définies à l'article 6, les cop doit être évalués de la façon suivante :

- pour les pompes à chaleur géothermique à capteur fluide frigorigène de type sol-sol ou sol eau, pour une température d'évaporation de - 5°C et une température de condensation de 35°C
- pour les pompes à chaleur géothermiques de type eau glycolée/eau, pour des températures d'entrée et de sortie d'eau glycolée de 0 °C et 3 °C à l'évaporateur et des températures d'entrée et de sortie d'eau de 30 °C et 35 °C au condenseur, selon le référentiel de la norme d'essai NF EN 14511-2
- pour les pompes à chaleur géothermiques de type eau/eau, pour des températures d'entrée et de sortie de 10 °C et 7 °C d'eau à l'évaporateur, et de 30 °C et 35 °C au condenseur, selon le référentiel de la norme d'essai NF EN 14511-2.

Enfin, l'article 11 fixe les objectifs de consommation conventionnelle pour bénéficier de l'avance remboursable pour ces travaux.

[retour au sommaire](#)

**DU COTE DE L'INDUSTRIE**

Actu-Environnement.com  
30 juin 2009

#### [Energies renouvelables : l'impact de la crise](#)

Les crises économiques et financières impactent de nombreux secteurs et les énergies renouvelables n'échappent pas à cette tendance. Si à long terme, les projections sont optimistes, à court terme, le secteur devrait connaître un ralentissement.

Malgré des projections optimistes se basant sur le défi du changement climatique et les annonces des différents plans de relance économique, les différents acteurs sont inquiets quant au développement à court terme de ce marché encore fragile, en quête de maturité.

En France, le chiffre d'affaires du secteur des énergies renouvelables s'est élevé à 9,4 milliards d'euros en 2007 (+16,3 % en un an) et représentait 86 000 emplois. D'ici 2012, ce chiffre devrait passer à 155 000 emplois.

Selon une étude récente de l'agence internationale de l'énergie (AIE), la crise économique devrait se traduire en 2009 par une baisse de la consommation mondiale d'électricité (la première depuis 1945) et par une chute de 38 % des investissements dans les énergies renouvelables. Ralentissement économique, gel des crédits mais aussi nouvelle compétitivité du pétrole et du gaz du fait de la baisse des prix font que les investissements dans le secteur, qui n'ont cessé d'augmenter ces dix dernières années, devraient baisser de 38 % en 2009.

Cette situation est inquiétante, elle devrait fragiliser un secteur qui est encore en phase de développement et en recherche d'équilibre.

Pour l'AIE, les dépenses prévues dans les plans de relance des pays du G20 ne sont pas suffisantes face au défi du réchauffement climatique.

Idfeco.fr  
2 juillet 2009

#### [Enertime prend pied aux Philippines pour explorer l'Asie](#)

Spécialiste du conseil et de l'ingénierie en énergies renouvelables, Enertime a pour but de nouer des contacts commerciaux dans ce pays constitué de plus de 7 000 îles. Elle pourrait y installer une base permanente, point de départ à une conquête de l'Asie entière.

Le potentiel des projets porte notamment sur la [géothermie](#) (pays volcanique, 2ème en géothermie derrière les USA).

Enertime explore aussi des pistes du côté des appels à projets de la Banque asiatique de développement.

Batipole.com  
3 juillet 2009

#### [France Géothermie lance le Kit RelevPAC](#)

Utilisé lors de rénovations ou de constructions neuves, le kit RelevPAC de France Géothermie associe une pompe à chaleur géothermique ou aérothermique à une chaudière et permet sa relève ou sa substitution de façon automatique.

Actu-Environnement.com  
6 juillet 2009

#### [Croissance ralentie du marché des Pompes à Chaleur](#)

Selon l'AFPAC, les premiers indicateurs montrent que la dynamique se poursuit, bien que marquant une inflexion de sa progression. L'année 2009 a démarré en marquant le coup du changement de taux du crédit d'impôt. Cette croissance ralentie du marché des PAC maintient tout de même clairement notre marché en tête en Europe, précise l'association.

Le Moniteur  
19 juin 2009 n° 5508 p.14

#### **Bernard Brandon nommé directeur général du CETIAT (Centre technique des industries aéronautiques et thermiques)**

Bernard Brandon prend ses fonctions le 1<sup>er</sup> juillet et succède à Robert Tétré qui prend sa retraite. Ses objectifs sont de développer le CETIAT à l'international et de créer un *institut national de pompe à chaleur* pour fédérer les travaux de Recherche et Développement français.

CVC  
mai juin 2009 n 859 p.12

#### **Retour sur les problèmes de légionelles**

Entretien avec Roland Meskel qui travaille sur la problématique des légionelles dans les réseaux d'eau chaude sanitaire.

## CVC

mai juin 2009 n °859 p.41-53

### La production de froid à partir de chaleur

En France, on utilise très peu la chaleur produite par les réseaux de chaleur ou des systèmes de cogénération pour faire du froid alors que l'utilisation de systèmes pour produire du froid en été est en constante augmentation.

Justement, le projet [Summerheat](#) a pour objectif de valoriser cette chaleur d'été pour produire du froid au plus près des besoins. Objectif : réduire la consommation d'énergie et la production de gaz à effet de serre tout en devenant moins dépendant des énergies fossiles.

Malgré la réglementation thermique de 2005, et la production de froid par air ou eau (free cooling), il reste difficile de répondre à la demande particulièrement importante dans le domaine du tertiaire.

L'intérêt de ces technologies productrices de froid face à la concurrence des PAC réversibles en est plus important. Elles sont basées soit sur un système de compression mécanique, soit sur un système de compression thermique (absorption).

Ces 2 types de technologies ont été comparés pour évaluer leurs atouts économiques et environnementaux respectifs ainsi que leurs impacts en énergie primaire et en émissions de CO2.

Leurs perspectives de développement sont présentées et illustrées par les exemples de la centrale du Polygone de Montpellier, le réseau de l'IUT de Corte et de celui de Grenoble.

Enfin, leurs forces et faiblesses et leurs atouts et opportunités sont évalués sous l'angle d'un gestionnaire de réseau de chaleur.

## Energie Plus

1<sup>er</sup> juillet 2009 n° 429 p.2

### Aldes et Airpac s'unissent

[Aldes](#) (spécialiste des techniques de renouvellement d'air) vient de prendre une participation de 50.02 % dans [Airpac](#) (fabricant et vendeur de pompe à chaleur) afin de gagner en synergie sur le plan commercial, industriel et en recherche et développement.

Catalogue des formations  
2009-2010 du GEFEN  
mai 2009

### Deux nouvelles formations au Gefen

Le [GEFEN](#), groupement d'établissements de formation à l'énergie durable et le génie climatique propose 2 nouvelles formations courtes : mise en service des pompes à chaleur et manipulation des fluides frigorigènes.

Salon ecobat.com  
27 juillet 2009

### La 7<sup>ième</sup> édition du [salon Ecobat](#)

La 7<sup>ième</sup> édition du Salon Ecobat sur l'éco-construction, les énergies renouvelables et les constructions basse énergie aura lieu du 12 au 14 mars 2010 à Paris, porte de Versailles.

Batimat.com  
27 juillet 2009

### La 27<sup>ième</sup> édition du salon Batimat

La 27<sup>ième</sup> édition du salon international de la construction [Batimat](#) aura lieu du 2 au 7 novembre 2009 à Paris, porte de Versailles.

[retour au sommaire](#)

Marilyne Chartier  
BRGM - Géothermie  
B.P. 36009 - 45060 Orléans cedex  
2 - France  
tel + 33 (0)2 38 64 48 60  
fax + 33 (0)2 38 64 33 34  
[www.geothermie-perspectives.fr](http://www.geothermie-perspectives.fr)

